L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..................	$3 00
Six Mois...............	1 50
Quatre Mois............	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours du départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Spear, Escoffier & Spear.

Propriétés avantageusement situées dans les Deuxième et Troisième Districts.

680 rue Royale.

ENTRE LES RUES ST. PIERRE ET TOULOUSE, ILET DE LA RUE DE CHARTRES 32 1 7 SUR LA RUE ROYALE, SUR 127 1. 5 DE PROFONDEUR. DEBRIS D'UNE BATISSE BRULEE.

A L'ENCOIGNURE

DES RUES JOHNSON ET ST. PHILIPPE, ILET DES RUES PRIEUR ET URSULINE. LA RUE ST. PHILIPPE EST PAVÉE EN BRIQUES VITRIFIÉES, 40' A LA RUE ST. PHILIPPE PAR 127' 16' 6" SUR LA RUE JOHNSON.

2

SPLENDIDES LOTS A BATIR SUR LA RUE COLUMBUS, ENTRE LES RUES DORGENOIS ET BROAD. LE VOISINAGE S'AMELIORE RAPIDEMENT.

1936,

AUX ENCOIGNURES DE L'AVENUE ESPLANADE, DES RUES QUARTIER ET JOHNSON. ELEGANTE RESIDENCE A DEUX ETAGES ET EMPLACEMENT D'AFFAIRES

Louée à bail jusqu'au 30 juin 1906, à $420 par an, payable mensuellement, avec privilège d'un an de plus aux mêmes conditions. Voisinage des cars de ceinture Canal et Esplanade écoles et autres avantages exceptionnellement bons.

Résidence toute neuve au coin des rues White et Bellechasse,

Contenant vestibules, portes à coulisse, chambre à bain, lieux d'aisances sanitaires, lavabo stationnaire, cour et banquette pavées en Schillinger. Ceci est un nouveau voisinage en voie de construction rapide et devant attirer l'attention de ceux qui voudraient avoir un "home", placeurs et autres.

Cottage tout neuf, rue White, près de la rue Bellechasse,

Contenant 4 chambres, élégamment tapissées, pavée en Schillinger, etc., loué à bail jusqu'au 31 janvier 1906, à $17 par mois, payable mensuellement.

MERCREDI, le 3 MAI, à midi, il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 ou à 1 et 2 ans, pour billets portant hypothèque spéciale, lien de vendeur, etc., avec 8 0|0 d'intérêt de la date de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. Les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes de 1905 au-dessus de leur enchère et de déposer avec l'encanteur 10 0|0 de l'enchère comme argent courant, et devant avoir droit aux loyers du jour du passage des actes de vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant ————, notaire; 10 pour cent devant être déposés au moment de la vente.

SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Encanteurs.

23 avril—23 30—mai 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DU PREMIER ET TROISIEME DISTRICTS.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 802 rue Perdido—

Mandeville Leblanc et al vs les mineurs Montpensier et Antoine Leblanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 75.601.

MERCREDI, le 3 mai 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en pleine Cour le 20 mars 1905, et jugement lu et signé en pleine Cour le 31 mars 1905, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 473 borné par les rues Bertrand, Bolivar, Gravier et Perdido, mesurant quinze pieds un pouce et trois lignes et demie de face à la rue Bertrand par cent vingt deux pieds et sept pouces entre lignes parallèles, ladite propriété étant la moitié d'un lot de terre désigné par le numéro 9 et se trouvant plus près de la rue Perdido d'après un plan fait par C. A. Hedin, architecte, le 22 mai 1850, déposé dans le bureau de T. O. Starcke, ancien notaire en cette ville, comme plan No 9.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 542 rue Bertrand.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 375, borné par les rues Remparts, Français, Touro et St-Claude, désigné par le No 2 d'après un plan particulier fait le 24 juillet 1848 par J. A. d'Hemécourt, et annexé à un acte pardevant Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure, en mesure américaine, trente et un pieds, onze pouces et huit lignes et demie de face à la rue Français par une profondeur de soixante trois pieds, onze pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an, ou un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de huit pour cent par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale, lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes autres garanties usuelles. L'acquéreur sera tenu d'assurer les améliorations pour leurs pleines valeurs, jusqu'au paiement parfait et final des dits billets et transféreront les polices aux porteurs des dits billets, et finalement de payer les frais d'avocat au taux de 5 0|0 en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant desdits billets ou en partie. L'acquéreur de rembourser en sus du prix de l'adjudication les primes d'assurance non expirées et assumer les taxes pour l'année 1905 et déposer au moment de l'adjudication avec l'encanteur 10 0|0 de son enchère.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jerome Meunier, avocat.

2 av—2 9 16 23 30—mai 3

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Fuchs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75,731—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Auguste Marchal, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.

3 mai—3 7 12

Succession de Frederick S. Lyon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,241—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Theresa Savage Keir, Veuve de Frederick S. Lyon et Meyer Harris, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—F. A. Daeres, avocat.

3 mai—3 7 12

Succession de Jeanne Claude Gaillat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 74,943 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Isidore J. Ponstein, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—B. Titche, avocat.

3 mai—3 7 12

Succession de Sam'l Boyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,253—Division A—Attendu que Mary Keep, veuve de H. Oscar Benedict, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Sam'l Boyd, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Rob't G. Dugué, avocat.

3 mai—3 7 12

Succession de William Fannin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 76,097 — Division D — Attendu que Maria Dischler, veuve [de Cornelius Fannin, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Fannin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Zengel, Thomas & Buthon, avocats.

26 avril—26 30—mai 5

Succession de Mme Christina Nies, veuve de Philip Haag, et femme décédée de Maximilian Hambacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,014—Division D—Attendu que Maximilian Hambacher a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Christina Nies, veuve de Philip Haag, et femme décédée de Maximilian Hambacher, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. John P. Sullivan, avocat.

25 avril—25 29—mai 4

Succession de Veuve H. Hanewinckel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,030—Division B—Attendu que Frederick Hanewinckel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Veuve H. Hanewinckel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.

26 avril—26 30—mai 5

Sam. H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire du Receveur.

Chas J. Schmidt, "Art Furniture Mf'g Co."

No 72,722—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre daté le 10 avril 1905 et signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, je vendrai MERCREDI, le 10 mai, à 11 heures A. M., aux Nos 344-348 rue Baronne: Réclamation contre Mme J. Picard se montant à la somme de $687.50.

Conditions—Comptant.

SAM. H. STERN, Encanteur.

E. Howard McCaleb, E. H. McCaleb Jr, avocats.

30 avr—30—mai 7 10

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le JEUDI, 4 MAI 1905,

LE CONTENU DU

No 201 rue Nord Broad,

(Coin de la rue Iberville).

Succession de James H. Bell.

No 75,991 — Cour Civile de District, Division A.

A 11 heures a. m.

J'offrirai en vente, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 19 avril 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, au No 201 rue N. Broad, le contenu consistant en un stock de groceries, un "National Cash Register" et installations, un cheval et wagon, etc., d'après l'inventaire enregistré. Conditions—Comptant.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

No 846 rue Commune.

25 av—25 29—mai 4

Succession de Emile Baumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75,388 — Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte présenté par Mme [Louise Baumann, administratrice [de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—F. J. Dreyfous & A. D. Danziger, avocats.

26 avril—26 30—mai 5

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 25 et 36, 606 Allée Commerciale, coin de la rue Camp.

VENTES A L'ENCAN.

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mathias Koll, individuellement et comme exécuteur, etc., vs Joseph Koll et als—Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 75,506.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A, daté le 3 avril 1905, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 9 mai 1905, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Première, Saratoga (autrefois St. Patrick) et Sud Rempart, (autrefois St. Denis) désigné par le numéro cinq, d'après un plan par A. Knell, daté le 13 décembre 1850, déposé en l'étude de John T. Coffee, ancien notaire, comme plan No 6 du livre des plans No un, et mesurant d'après ledit plan, 30 pieds de face à la rue Philip par une profondeur de la dite rue Philip à une allée commune au dit lot et autres de 86 pieds 6 pouces et 9 lignes, et à une façade de 30 pieds, sur ladite allée commune No 2006 rue Philip.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois, contenant quatre chambres, dans la cour se trouve hangar, citerne, etc.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905, payer pour l'acte de vente au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Valentine J. Stantz, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de la vente.

Geo. J. Untereiner, avocat du demandeur.

Henriques & Dunn, avocats des défendeurs.

WILL. J. MORGAN, Encanteur, 331 rue Carondelet.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 9

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour des Placeurs.

QUATRE ILETS CONTIGUS

Dans le Sixième District, faisant face aux rues Broadway, Pine, Gayoso, Canada, Miro et Yazoo, près de la Place Audubon et l'Université Leland.

Succession de Félix Coltraro ou Contrare.

No 75,523 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet. JEUDI, le 4 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 27 mars 1905, pour le compte de la succession de Félix Coltraro ou Contrare, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le 6ème district de cette ville, autrefois dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, dans cette partie autrefois connue comme Fribourg, et désigné comme ilet 47, lequel est borné par les rues Broadway, Pine, Canada, Gayoso (maintenant Gén. Lee), d'après un plan annexé à un acte passé pardevant William Y. Lewis, ancien notaire, le 28 février 1839, d'après lequel plan ledit ilet est divisé en 20 lots numérotés du No 1 au No 20 inclusivement. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 faisant face à la rue Gayoso et le lot No 1 formant l'encoignure des rues Pine et Gayoso.

Les lots Nos 5 à 14 inclusivement sont contigus et font face à la rue Broadway. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Gayoso et Broadway et le lot No 14 celui des rues Broadway et Canada.

Les lots Nos 15, 16, 17 et 18 faisant face à la rue Canada, et le lot No 18 formant l'encoignure des rues Canada et Pine, et les lots Nos 19 et 20 faisant face à la rue Pine.

2° Dix neuf (19) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me district de cette ville, autrefois dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, et dans l'ilet compris dans les rues Gayoso (maintenant Gen. Lee) et Miro (maintenant rue Spruce), et l'avenue Broadway, désigné comme ilet 42, d'après un plan par L. H. Pilié, I. O., daté 21 janvier 1871, déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, ancien notaire, comme plan No 33, dans le livre des plans No 7, et lesquels dits lots mesurant comme suit:

Les lots Nos 1 et 2 sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pine, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Pine et Miro. Le lot No 4 mesurant 30 pieds de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots No 19 et 20 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Pine, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 15 à 18 inclusivement sont contigus, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 15 formant l'encoignure des rues Pine et Gayoso. Les lots Nos 5 à 8 inclusivement sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots 9 et 10 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots 11 à 14 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 14 formant l'encoignure de l'avenue Broadway et de la rue Gayoso.

3° Une certaine portion ou ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, autrefois dans la paroisse Jefferson dans cet Etat, désigné comme l'ilet 50 sur un devis et un plan et un arpentage par Wm H. Williams, voyer, daté le 17 février 1877 et maintenant en la possession de la "Consolidated Association of the Planters of Louisiana", laquelle dite portion de terre est décrite dans le titre comme étant borné par les rues Broadway, Pine, Canada et Yazoo, mais comme il pourra être vu par référence audit plan ou devis, ledit ilet est aussi borné par la rue Claiborne, et a 240 pieds de face à la rue Canada, 268 pieds 8 pouces de face à la rue Broadway, 130 pieds de face à la rue Yazoo, 206 pieds de face à la rue Pine et telle mesure que l'on pourra trouver sur ligne diagonale de la rue Claiborne, de la ligne de la rue Yazoo à celle de la rue Broadway.

4° Une autre portion ou ilet fractionel de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, située dans le Sixième District autrefois dans la paroisse Jefferson, désignée sur le devis ci-dessus référé par le No 55 et est borné par les rues Pine, Yazoo et Claiborne, elle est de forme triangulaire et a 28 pieds 9 pouces de face à la rue Pine par telle mesure qu'on pourra trouver de la rue Pine, sur la ligne des rues Yazoo et Claiborne, sur la pointe des dites deux rues nommées.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Théodore Cotonio, notaire. Les taxes de 1905 devant être assumées par les acquéreurs; un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 4

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St. Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu en for de la résidence nouvellement meublée du défunt Eugène Dupré. No 926, avenue du Parc de Ville.

Succession d'Eugène Dupré. — No 75,661 - Cour Civile de District, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—VENDREDI, le 12 mai 1905 à 11 heures a. m., sur les lieux, No 926 Avenue du Parc de Ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 28 avril 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les ci après

Le contenu entier de la résidence ci-dessus, consistant des ci-après: Piano la Weber, orgue piano, pendule coucou, ameublement de salon, chaises avec fond en cuir, joli ameublement complet en chêne pour salle à manger, chaises "wicker" et berceuses, tables de centre, grand vase japonais, ornements, grand portemanteaux chaises de vestibule, réfrigérateur en porcelaine opale, grand régulateur, phonographe, tapis pour vestibule et escalier, linoleum, environ trente portraits le poisson et de gibier, fourneau à gaz, meubles et ustensiles de cuisine, deux très jolies armoires en chêne avec porte à glace, 3 chiffonnières en chêne et érable, lit de repos, tables avec dessus en marbre, descentes de lit, nattes, etc. Tous les articles ci-dessus sont presque neufs et dignes d'attention. Aussi dans l'écurie—

1 "Filly", 1 cheval gris, 1 cheval brun, 1 "surrey", 1 buggy, 1 barouche, 1 wagon à ressorts à quatre roues, 1 "sulky" avec roues couvertes en caoutchouc, 1 tallyho", 4 jeux de harnais, 7 selles, environ deux tonnes de foin, 1 grande cabane à chien et mastif, urnes en fer, pots de fougères, etc.

Conditions—Comptant, positivement sans limite ou réserve.

STROUDBACK & STERN, Encanteurs, 321 rue Gravier.

E. Howard McCaleb, E. Howard McCaleb, Jr., avocats.

30 avril—30—mai 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

D'ADOLPH DUCAS.

No 75.463—Cour Civile de District — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 11 avril 1905, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Deux certains ilets ou portion d'ilets, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 993 et 1.241 (autrefois 28 et 38), d'après le plan de N. Rillieux et compagnie, daté le 8 novembre A. D. 1836, et déposé en l'étude de Jules Massey, notaire, d'après lequel plan les dits ilets sont bornés et mesurent comme suit:

L'ilet No 993 est borné par Emilie, Célestin, Génie et la ligne du Couvent et a onze lots lesquels mesurent comme suit:

Le lot numéro un mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Emilie sur cent vingt pieds de profondeur; les lots deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix mesurant chacun trente et un pieds et un pouce de face à la rue Emilie sur cent vingt pieds de profondeur.

L'ilet No 1241 est borné par les rues Mathilda, Emilie, Force et Vertu et a vingt-deux lots lesquels mesurant comme suit:

Le lot No un mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Mathilda sur cent vingt huit pieds de profondeur; les lots deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Mathilda, sur cent vingt huit pieds de profondeur, le lot numéro onze mesurant trente et un pieds un pouce et une ligne de face à la rue Vertu sur cent vingt huit pieds de profondeur; le lot numéro douze mesurant trente et un pieds un pouce et une ligne de face à la rue Emilie, sur cent vingt huit pieds de profondeur et façade à la rue Vertu; les lots numéros treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt et un mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur, le lot numéro vingt deux mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur.

Toute la propriété ci-dessus fut acquise par le défunt Adolph Ducas par achat de M. Joseph Barthet, d'après l'acte passé pardevant Jules Massey, ancien notaire dans cette ville, le 23 février A. D. 1837, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 21, folio 414.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.

Les actes de vente pardevant E. T. Fierance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 avril—30—mai 7 14 21 28—juin 1

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La splendide bâtisse en brique à quatre étages, maintenant occupée par le "Delta Bag Factory" connue comme 430, 432 et 434 rue Fulton, et 429, 431 et 433 rue Front.

La jolie résidence simple à deux étages No 823 rue St André, entre les rues Annonciation et Laurel.

David J. Glover vs Henry C. Glover et als. No 75,596—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 1er JUIN 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en cour ouverte, le 28 avril 1905, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 430 à 434 rue Fulton et 429 433 rue Front, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Fulton, Gravier, Poydras et Sud Front, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan connu comme plan de J. A. Bond, certifié par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1852.

Le lot 11 mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Front, 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton sur 117 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot 10, et 116 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 12.

Le lot 12 mesurant 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton, 21 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Front, sur 116 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du lot 11 et 111 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot 13.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 823 rue St. André situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. André, Ste Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre B sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 24 juillet 1875, ledit lot mesurant 43 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue St. André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans ou 1 an, le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Les actes de vente devant être passés aux frais des acquéreurs pardevant John C. Davey, Jr, notaire, les acquéreurs devant assumer en plus et au-dessus de leurs enchères les taxes de 1905 et de déposer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

Succession de W. A. McCord.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 75,424 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Adolph Dugué, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

27 av—27—mai 16

VENTES A L'ENCAN

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'une Encoignure d'Affaires

Et de Cottages Doubles

Dans le Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 18 avril 1905 et signé le 25 avril 1905, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Mme Caroline Gerber, femme de Léonard Rinehart et Léonard Rinehart vs Auguste Derries, No 75,798 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'encoignure d'affaires des rues Sixième et Chippewa, comprenant la bâtisse en bois à un étage, contenant magasin 4 chambres à coucher, hangar, etc., Nos 2857 et 2859 rue Chippewa.

Le cottage double en bois à un étage Nos 711 et 713 rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Le cottage double en bois à un étage Nos 715 et 717, rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Les trois bâtisses ci-dessus sont sur deux certains lots de terre contigus situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Sixième et Washington, désignés par les Nos 1 et 2 mesurant chacun 30 pieds, 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Chippewa sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Chippewa et Sixième.

La propriété ci-dessus sera vendue séparément d'après l'arpentage et plan exhibé au moment de la vente. Un bon voisinage pour affaires ou placement.

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos 717 et 719 rue Septième, sur un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre C sur un plan fait par D. M. Brennan, député-voyer de cette ville, en date du 24 mars 1905, et mesurant d'après le dit plan 32 pieds 11 pouces de face à la rue Septième sur 127 pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 2 pouces et 4 lignes de façade sur la rue Septième sur 48 pieds de profondeur, un pied 3 pouces et 4 lignes semblables de façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur du lot adjacent sur le côté le plus rapproché de la rue Annonciation, formant une allée sujette à un usage commun dudit lot et du lot de côté le plus rapproché de la rue Annonciation.

3° Le double cottage en bois à un étage, Nos 721 et 723 rue Septième, sur un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre B sur le plan dit et devant de Brennan, en date du 24 mars 1905, et mesurant d'après lui 27 pieds 7 pouces de face à la rue Septième, 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 3 pouces et 4 lignes de sa façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur avec 1 pied 3 pouces et 4 lignes semblables de sa façade sur la rue Septième sur 48 pieds de profondeur dudit lot adjacent au côté le plus rapproché de la rue Chippewa, formant une allée sujette à usage commun dudit lot avec le lot le plus rapproché de la rue Chippewa et 1 pied 7 pouces et 6 lignes de sa façade sur la rue Septième par 48 pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Annonciation avec 1 pied, 7 pouces et 6 lignes semblables de façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur dudit lot adjacent le plus rapproché de la rue Annonciation, formant une allée commune pour son usage et celui dudit lot sur son côté le plus rapproché de la rue Annonciation.

Ces propriétés sont d'un bon placement pour la personne de moyens modérés, car ils sont toujours en demande par des locataires respectables.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1905 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

A. Hero, J. B. Fisher, avocats.

30 avril—30—mai 7 14 21 28—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bon Cottage Double

Sur un grand lot de terre.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 avril 1905 et signé le 27 avril 1905, par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Caroline Gerber, femme de Léonard Rinehart, et Léonard Rinehart vs Margaretha Rieder et als, No 75 843 du dossier de la dite Cour, la ci-après décrite propriété, à savoir:

Le bon cottage double, Nos 725 et 727 rue Septième, sur un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage par D. M. Brennan, député voyer de ville, le 24 mars 1905, et mesurant d'après cela 39 pieds 6 pouces de face à la rue Septième sur 127 pieds 2 pouces de profondeur, 1 pied 7 pouces 6 lignes de face à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur sur son côté le plus près de la rue Chippewa avec la même façade à la rue Septième de 1 pied 7 pouces et 6 lignes et 48 pieds de profondeur du lot contigu sur le côté le plus près de la rue Chippewa étant formé dans une allée commune pour son usage et celui dudit lot contigu sur le côté vers la rue Chippewa. Un placement qui paiera.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1905 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. J. Ward, notaire, aux frais de l'acquéreur.

A. Hero et J. B. Fisher, avocats.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

IL sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 16ème jour de mai 1905, à midi, par ERNEST A. CARRERE, Encanteur, sous et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, daté le 14 avril 1905, rendu dans l'affaire de la succession de Mme Ann Cunningham, No 75,610 du dossier de ladite Cour.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent consistant d'un cottage simple, portant le No 529 rue Troisième dans l'ilet borné par la dite rue et les rues Deuxième, Rousseau et St. Thomas, désigné comme lot No douze et mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Troisième.

Pour plus de renseignements et dimensions voyez le plan exposé à la Bourse d'Encan.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant B. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes de ville et d'Etat pour 1905.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, No 806 rue Perdido.

16 av—16 23 30—mai 7 14 15 16

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Trois Lots à Bâtir Bien Remblayés sur la RUE WATER,

Entre les rues Constantinople et Austerlitz.

Succession de Joseph Bitter.

No 43,026, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 18 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre, daté le 12 avril 1905, par l'Honorable Fred D. King juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Trois lots à bâtir bien remblayés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Austerlitz et Constantinople désignés par les Nos 4, 5 et 6 dans l'ilet No 90 d'après un plan de A. Boudousquié, C. E., daté le 19 mars 1872, déposé dans le bureau de Alfred Bouligny, encanteur, et auquel il est référé dans l'acte de vente de Edmond Burthe pardevant A. Pitot, jr, notaire, le 20 avril 1872, mesurant comme suit: Le lot No 4 25 pieds 2 lignes de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne de fond sur 101 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5. Le lot No 5 25 pieds 1 pouce de face à la rue Water, la même largeur dans le fond sur 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 4 et 99 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6. Le lot No 6, 25 pieds 2 pouces de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne de fond, sur 99 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et 98 pieds 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 7; faisant face au fleuve et aux grands "Stuyvesant Docks", et près des lignes de chars.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser Jr, avocat.

16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres de Valeur dans la Paroisse St-Tammany, Lne.

Avec Jolis Cottages et Dépendances,

Contenant tous les conforts d'une maison de campagne.

Cette propriété est convenable comme site pour hôtel, résidence ou maison de santé, et est située sur la rive de la pure et saine Rivière Tchefuncte.

Et est seulement à quelques minutes de promenade en voiture du centre des affaires.

Une rare occasion pour placement ou spéculation.

Vente pour régler la succession de Théodore Ralph, No 73,960 Division A.

PAR JAS. A. BRENNAN Encanteur, le MARDI, le 9 mai 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère Publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans l'affaire de la susdite succession, en vertu d'un ordre daté et signé le 16 mars 1905, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, à savoir:

TERRE DANS LA PAROISSE DE ST TAMMANY.

1° Les lots Nos un, deux et trois comme ils sont désignés sur un plan annexé à l'acte d'achat de Geo. Lee de John C. Peterson, avec billets enregistrés. Commençant à un arbre de cyprès sur la rive sud de l'embouchure du Bayou Shipyard et courante N. 85, 30, E. 4. 60 chas. de là S. 58. 30, E. 9. 50 chas à un arbre de pin, de là N. 46. 45. E. 247 chas. de là N. 69 E. 12. 51 chas., de là N. 56, E. 2. 78 chas. de là N. 58. 30 O. 6.68 chas., à un poteau marqué 1, de là S. 64, E. 12. 25 chas., de là N. 10 O. 12. 67 1|2 chas.; de là S. 36 30. O. 17. 90 chas à l'endroit du commencement. Les ci-dessus courses et distances étant les frontières extérieures des trois lots contenant 20 42|100 acres.

2° Commençant à un arbre de pin sur la rive de la rivière Tchefuncte, et de là courant S. 26 E. 7.00 chas; à un poteau, de là S. 58, 30 E. 7.00 chas; de là S. 45, O. 1577 chas à un poteau sur la ligne de la frontière de Young. De là N. 10 Ouest 20 chas à un arbre de pin sur la rive de la rivière; de là N. 85. E. le long de la rive de la rivière à l'endroit du commencement et contenant 8 acres plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° 92|100 acres faisant face à la rivière Tchefuncte, connu comme l'étendue de terre de Parant, commençant à la façade de la rivière à un poteau marqué R. et courant sud 26. O. 3. 50 chas à un poteau marqué I; delà sud 65, E. P. 25 chas, à un arbre de pin, le tout sur le côté Baily; de là S. 10 O. 7. 00 chas à la terre Ragusa, suivant en ligne jusqu'à sa terminaison sur la rivière contigue. Etant acquise de J. Ragusa, enregistré dans le livre T, folio 203.

Conditions. Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou et deux ans, 8 0|0 d'intérêt; les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 9 16 23 30—mai 7 9

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WM F. C. DUPLESSIS.

No 75,026—Cour Civile de District—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 11 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 22 mars 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain ilet ou carré de terre, situé, se trouvant et étant dans le troisième district de cette ville (autrefois connu comme le faubourg Darcantel), désigné comme ilet No 3230 (autrefois ilet No 36), sur un plan original fait par le voyer de ville, le deuxième jour de mai 1832, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville; ledit ilet ou carré de terre est compris entre les rues Touro (autrefois Union), Bourbon (autrefois Bagatelle), Stephen Girard et Lombard (autrefois Léonidas) ayant, en mesure anglaise, 219 pieds 8 pouces de face à la rue Touro (autrefois Union), une même façade à la rue Bourbon (autrefois Bagatelle), 309 pieds 8 pouces de face à la rue Stephen Girard, et une même façade à la rue Lombard (autrefois rue Léonidas), et contenant douze lots numérotés de 356 à 367 les deux inclusivement.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.

L'acte de vente pardevant E. T. Fierance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué, administrateur public.

9 av—9 16 23 30—mai 7 11

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

500 CAISSES D'ANTIEXPLO.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune—SAMEDI, le 6 mai 1905, à 11 heures A. M., au dépôt du M. L. & T. R. R., hangar No 3 à la tête de la rue Poydras, pour le compte de qui cela peut concerner, sous l'acte 134 de 1890, il sera vendu 500 caisses d'Antiexplo, nécessaire pour prévenir les explosions de Gasoline et de Kerosine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

27 avril—27 —mai 3 6